

# LA GAZETTE DE BRASOV

UNIVERSITE D'ETE FRANCOPHONE - ROUMANIE

NUMERO 5

VENDREDI 28 JUILLET 2006

## Dialogue interculturel et diversité Perspectives, espoirs et contradictions



**L**a séance plénière de l'Université d'Été, le 27 juillet, a reçu, en ouverture des ateliers thématiques, trois personnalités qui ont dépeint un tableau contrasté de la francophonie dans le monde. Bahjat Rizk, essayiste et attaché culturel du Liban à l'Unesco, a consacré tout son travail universitaire au dialogue interculturel. Dans le contexte des événements actuels qui déchirent le Proche-Orient, jamais son analyse, fondée sur une lecture de la structure libanaise à travers la diversité culturelle, n'a paru si précieuse. « *Il semble que sur quatre-vingt douze conflits apparus depuis deux ans dans le monde, plus de quatre-vingt sont d'origine culturelle*, a souligné Bahjat Rizk. *Ce phénomène s'est accentué avec l'effacement des frontières. L'exemple libanais, qui illustre la difficulté d'une identité communautaire*

*nationale, nous permet d'identifier des paramètres objectifs de ce type de crise.* » La réflexion utile de Bahjat Rizk s'étend sur la longue durée, depuis Hérodote jusqu'à la Charte sur la diversité culturelle de l'Unesco déjà ratifiée par la France et la Roumanie, notamment.

### Justifications non fondées

Autre regard sur la diversité européenne : celui de Lukas Macek, directeur de l'Institut d'Études Politiques de Dijon (1<sup>er</sup> cycle). Fruit d'une longue coopération dans le domaine éducatif entre la Bourgogne et la République Tchèque, ce cycle a précédé l'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale. Citoyen tchèque, Lukas Macek a estimé que l'entrée des nouveaux États membres n'était pas un frein pour l'approfondissement de l'élargissement.

« *C'est un argument, a-t-il souligné, pour justifier la paresse des gouvernements des États membres d'explorer d'autres pistes, comme la constitution de groupes pionniers.* » Le directeur de l'IEP de Dijon a mis en doute, en particulier, la pertinence du clivage entre les anciens et les nouveaux États membres.

Le troisième intervenant, Abdeslam Dahman-Saïdi, professeur de génie rural à l'Université de Rabat, s'est attaché à exprimer le point de vue des États du Sud sur le développement durable. Il a mis en garde les défenseurs de l'influence de la langue française contre le désenchantement qu'éprouvent aujourd'hui certains pays africains vis-à-vis des institutions francophones. « *L'espace francophone, a-t-il affirmé, n'a pas répondu à tous leurs espoirs.* »



Jeunesse



Éducation et culture



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

# L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE L'ACCÉLÉRATEUR DES SYNERGIES



**O**rganisme de coopération franco-québécois créé en 1968 par les gouvernements français et québécois, l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) est co-présidé par Monique Gagnon-Tremblay, ministre québécois des Relations internationales, et par Jean-François Lamour, ministre français de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

L'OFQJ est implanté sur les deux territoires et a pour mission de représenter la jeunesse française et québécoise, notamment pour le développement et la formation professionnelle, l'aide à la réalisation de projets. A ce jour, 110 000 jeunes adultes ont déjà pu faire aboutir leurs projets grâce à l'Office. En ce qui concerne l'accompagnement professionnel qui doit se construire dans la durée, son effort porte en particulier sur les 18-35 ans.

« L'office Franco-Québécois pour la Jeunesse s'est associée naturellement à cette université d'été de Brasov. Elle est ici en délégation constituée, a indiqué Jennifer Biget, directrice des programmes et du développement de l'OFQJ en France. Nous avons retenu les participants sur des critères d'excellence, d'engagement, avec une volonté forte de collaboration. La délégation présente ici, les meilleurs observateurs français et québécois ».

La France et le Québec cultivent depuis Montcalm, partageant les mêmes valeurs et ont fait front commun, en 2002, lors de la Semaine de la Francophonie au moment de l'adhésion à la Convention sur la Diversité culturelle. Cette convention a été adoptée à l'UNESCO l'an dernier.

Arrivé en délégation à l'Université d'été de Brasov, l'OFQJ a également pour mission d'ouvrir ses actions à l'international, faire jouer les synergies et porter un message autour des valeurs partagées d'intérêts communs.

« Pour porter nos propositions, l'OFQJ accueille de jeunes entrepreneurs venus de pays tiers ayant le français en partage, a précisé Jennifer Biget. Nous ne manquons jamais d'insister sur la nécessité de mobilité pour les jeunes. Notre alliance aujourd'hui se révèle majeure pour les générations qui viennent. Nous aurons une échéance importante en 2008 : la Semaine mondiale de la Francophonie au Québec ».

**Jennifer Biget, directrice des programmes et du développement de l'OFQJ (jbiget@ofqj.org)**

## CULTURE EUROPÉENNE : FAIRE ÉMERGER LES TALENTS

**M**a présence à l'Université d'été à Brasov ? C'est à l'invitation de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ), qui a jugé pertinente ma nationalité québécoise d'origine roumaine, que je m'y suis rendue.

En raison des relations privilégiées entre la France et le Québec, notamment au plan constitutionnel, la question européenne m'intéresse et j'attends de cette rencontre qu'elle réponde à mon attente sur trois plans : favoriser une culture européenne et faire émerger les talents ; lancer des propositions ; comment allouer les subventions ?

Je pense qu'il est important de connaître quelles sont les pratiques ailleurs et de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire extérieurs. La complicité qui s'est installée tout de suite a renforcé les liens au sein de notre délégation.

**Raluca Petrea**, québécoise d'origine roumaine.

## FÉDÉRER LES JEUNES DÉCIDEURS DU MONDE ENTIER

**L**a valorisation de la culture européenne passe par un premier axe, celui de la culture interne. Il est important de voir comment exporter notre culture, quelle image nous souhaitons renvoyer, notamment en direction de certains pays, tels que l'Afrique, quelles propositions doivent être lancées en matière de culture, notamment à l'intérieur du cadre réglementaire fixé par l'Union européenne pour les projets culture 2007.

Dans la culture nord-européenne, il convient d'avoir un regard décentré qui apporte quelque chose en adoptant un certain pragmatisme, en particulier sur les projets internes à l'Europe. A contre-courant de la France, le regard québécois peut apporter beaucoup, sans nier les susceptibilités nationales. C'est un regard fin, amical et franc.

Nous sommes très proches de l'Union européenne, nous partageons les mêmes valeurs, nous sommes contre la peine de mort. Nous avons en partage la langue. Une langue n'est pas un objet. C'est un espace culturel.

Je pense que le prolongement de ces journées pourrait permettre, au fil des années, de constituer des accords franco-québécois, l'un des objectifs étant de fédérer les jeunes décideurs du monde entier, dans tous les domaines, pour que la Francophonie soit vivante.

**Nicolas Dudicourt, France**

# 25 mars 1957 : le Traité de Rome

**D**ans quelques mois, l'ensemble des États membres de l'Union européenne - et surtout, il faut l'espérer, les six pays fondateurs ( l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas) célébreront le cinquantième anniversaire de la signature de deux traités européens, le 25 mars 1957, dans la salle des Horaces et Curiaces du Capitole. Le premier traité, aujourd'hui un peu oublié, instituait une Communauté européenne de l'énergie atomique - Euratom - et le second, passé alors inaperçu dans la presse, créait la Communauté économique européenne - CEE.

En 1956, deux ans après l'échec de la Communauté européenne de défense, Jean Monnet et le belge Paul-Henri Spaak s'appliquèrent à tirer la construction européenne de l'ornière en tissant de nouveaux liens entre les dirigeants de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Paul-Henri Spaak, auteur d'une réflexion sur la réalisation d'un grand « *marché commun* », proposa la suppression des droits de douane et la libre circulation des marchandises entre les États membres. Début juin, les six ministres de Affaires étrangères de la CECA, réunis à Messine, dans le sud de L'Italie, adoptèrent assez rapidement le principe du « *marché commun* ». Fallait-il encore le négocier auprès de l'opinion...

Deux événements donnèrent à Guy Mollet, le président du Conseil français, et Konrad Adenauer, le chancelier allemand, l'opportunité de forcer le destin : l'entrée des chars soviétiques, le 4 novembre, à Budapest et, le lendemain, l'ultimatum lancé par les États-unis à la France et à la Grande-Bretagne de mettre fin à l'opération de Suez, menée avec Israël, destinée à empêcher la nationalisation du canal par Nasser. Adenauer confia alors à Guy Mollet : « *La France et l'Angleterre ne seront jamais des puissances comparables aux États-unis et à l'URSS. Ni l'Allemagne non plus. Il ne*

*reste qu'une façon de jouer un rôle décisif dans le monde : s'unir pour faire l'Europe. Nous n'avons pas de temps à perdre. L'Europe sera notre*



*revanche.* » Mettant fin à ses chamailleries, le couple franco-allemand ouvrait la voie au Traité de Rome. En moins de quatre mois, le gouvernement français obtint de ses partenaires que les produits agricoles soient intégrés dans le futur marché commun et qu'une longue période transitoire soit prévue pour le démantèlement des tarifs douaniers industriels entre les pays membres.

Le « oui » français au Traité fut arraché à la Chambre des députés, le 22 janvier 1957, par 331 voix contre 210. Pierre Mendès France avait voté « non » redoutant, selon ses propres termes, « *la concurrence redoutable* » de l'Allemagne.

## LE GENIE DES FONDATEURS

Dans une communication remarquable prononcée en mai 2003 à la Fondation Jean-Jaurès, Pascal Lamy, alors commissaire chargé du Commerce, a dégagé les principaux enseignements de la construction européenne et du « *marché commun* » établi par le Traité de Rome.

Répondant à la question « *Quelle Europe pour notre monde ?* », il fait un sort, au passage, à un mythe durable : l'idée selon laquelle Jean Monnet aurait affirmé que, s'il avait dû recommencer la construction européenne, il l'aurait abordée par la culture. Or, Jean Monnet n'a jamais prononcé cette phrase. « *Cette formule*, a souligné

Pascal Lamy, *participe de l'idée selon laquelle nous avons dû choisir entre construire l'Europe des marchés ou construire l'Europe des valeurs. Et donc, qu'ayant fait le choix de faire l'Europe des marchés, nous nous sommes condamnés à laisser l'Europe des valeurs en friche. Je n'en crois rien !* »

Et Pascal Lamy d'éclairer, précisément, la démarche des signataires du Traité de Rome : « *Je crois, au contraire, que le vrai génie des fondateurs de l'Europe est justement d'avoir su tirer les leçons de l'échec des constructions supranationales précédentes et autres diplomatiques classiques. En disant « Unissons-nous », ils se sont bien gardés au départ d'entrer sur le terrain d'autres valeurs que celles de la paix.(...) Ils avaient tous compris que, pour faire la communauté, il fallait construire patiemment le terrain de la confiance.* »

Comment, dans un tel contexte, crée-t-on la confiance ? « *On la crée en partant du postulat selon lequel la coalition des intérêts nécessite des positions élaborées en commun*, indique Pascal Lamy. *Ce n'est pas une synthèse, ce n'est pas une superposition, ce n'est pas un accord a minima. Il ne s'agit pas de trouver un dénominateur commun, mais de faire émerger un intérêt général commun.* »

Cette analyse explique le choix du partenariat industriel du charbon et de l'acier - comme noyau stratégique - et aussi les politiques prioritaires établies par le Traité de Rome : commerce, concurrence et agriculture, notamment. « *Pour les pères de l'Europe*, assure Pascal Lamy, *la plate-forme d'intérêts et de solidarités qui existait dès ce moment entre les pays européens devait petit à petit s'étendre à d'autres domaines plus politiques. Le pari était que ces solidarités de fait, comme ils disaient contribueraient progressivement à rapprocher les valeurs, les préférences collectives des peuples européens.(...) Cela a fonctionné... La construction de l'Europe, en ouvrant les frontières et les échanges, a ouvert les esprits.* »

# LA GAZETTE DE BRASOV

Retrouvez ce numéro de la Gazette de Brasov sur:

[www.europe-jeunes-decideurs.com](http://www.europe-jeunes-decideurs.com)

## TÉMOIGNAGES

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ VUE PAR UN ALGÉRIEN

**A**défait d'être État membre de la Francophonie, l'Algérie a marqué de son empreinte la première édition de l'Université d'été francophone de Brasov. Pour comprendre ce paradoxe, il faut réaliser que la langue française en Algérie est l'objet d'une forte ambivalence qui présente des aspects sociaux, culturels, politiques et identitaires. L'Algérie a été constituée par la France tout en étant déniée d'une identité propre : la langue française est ainsi au cœur d'un nœud complexe. Il faut donc exposer ces problèmes, examiner la situation actuelle et s'interroger sur les perspectives ouvertes. En effet, le français est un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue. Nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien.

Enfin, l'Université d'été de Brasov a montré l'attachement des Algériens à la Francophonie.

Zouaoui Mostari, Algérie.  
([zmostari@hotmail.com](mailto:zmostari@hotmail.com))

### LES EFFETS POSITIFS DE LA MONDIALISATION

**L**a mondialisation est un processus irréversible et inéluctable. Les points clés sur lesquels repose la phase contemporaine de la mondialisation sont les Accords de Bretton-Woods de 1944 et les trois révolutions qui lui ont suivi: la maîtrise du coût de l'énergie, la révolution des télécommunications et la révolution informatique - nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication. Les conséquences de la mondialisation se traduisent par une triple réduction : espace-temps-coûts, l'avenir appartiendra à ceux qui sauront jouer le mieux les cartes de la qualité, de l'innovation et de la mobilisation pour l'emploi. Dorénavant, l'accent sera mis sur l'intelligence de la conception et l'informatique. La stratégie à bas coûts restera l'instrument des pays émergents comme la Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud.

La construction européenne est elle-même une mini mondialisation dans la mondialisation, l'Union Européenne étant une réponse à la mondialisation.

Pour *les entreprises européennes*, cela se traduit par un énorme avantage, celui de l'Union Économique et Monétaire (UEM). Ses caractéristiques sont la bonne gouvernance économique et la possibilité des entreprises de faire des prévisions dans un environnement stable. Le principal bénéfice d'une monnaie unique est la suppression des incertitudes liées aux taux de change. Celle-ci améliore le fonctionnement de l'Union en

permettant aux échanges commerciaux de se faire d'une façon efficace sur le plan économique sans être inutilement touchés par les fluctuations des devises ou même des prix, voire la récente augmentation du prix du baril de pétrole. L'UEM agissant dans ce cas comme une zone "tampon" pour les fluctuations des prix sur le marché mondial. Un Euro fort a réussi à protéger, en partie, le marché intérieur d'une explosion des prix des produits connexes.

Les nouveaux défis se profilant pour les entreprises européennes sont la démographie négative, la crise du système d'assistance sociale et l'essor économique de l'Asie.

En ce qui concerne *les investissements étrangers directs*, les débats ont révélé que les attitudes à l'égard des investissements étrangers sont souvent ambivalentes. Certes, la mondialisation est pour l'entreprise objet des maintes angoisses et polémiques. Cependant une conclusion optimiste s'impose : la pénétration étrangère a des conséquences économiques positives pour l'économie, celle-ci résultant a priori d'une meilleure allocation du capital, d'une augmentation des gains d'efficacité et des bonnes pratiques au niveau du management de l'entreprise.

#### Le collectif de l'atelier 5

« Les entreprises européennes et la mondialisation »

Organisé en partenariat avec :

